COMMUNE DE SUCCIEU
DEPARTEMENT DE L'ISERE

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1:5 000°

Plan 4.2.1.b - ENSEMBLE DE LA COMMUNE + RISQUES

PROJET ARRETE	PROJET APPROUVE
par délibération du Conseil Municipal du :	par délibération du Conseil Municipal du :
03 juillet 2015	17 mai 2016

Vincent BIAYS - urbaniste 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

Légende

Zones urbaines

U secteur urbanisé du village et des hameaux
Uep secteur destiné aux équipements publics.

Zone à urbaniser

2AU secteur à urbaniser à vocation d'habitat dont la réalisation est différée dans l'attente des équipements publics. L'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à une modification du PLU. Le secteur est raccordé à l'assainissement collectif.

Zones agricoles

A secteur agricole.
An secteur agricole correspondant à des paysages à protéger ou de la présence de risques naturels qui rend ces terrains inconstructibles.
An-zh secteur agricole inconstructible en raison de la présence d'une zone humide

Zones naturelles

N secteur naturel.
N-zh secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide
N-ens-zh secteur naturel à protéger en raison de son classement en Espace Naturel Sensible et de la présence d'une zone humide.

- pr : secteur concerné par le périmètre de protection rapproché des captages gravitaires de la commune de Sérézin de la Tour

Risques naturels :

Secteur à risque moyen ou fort
Secteur à risque faible

Nature du risque :

Bc ou RC : crue rapide des rivières
Bin ou RI : inondation en pied de versant par accumulation d'eau et remontée de nappe
Bn: inondation en pied de versant par remontée de nappe
Etang : zone inondée en permanence
RT : crues des torrents et des ruisseaux torrentiels
Bv ou RV : ravinement et ruissellements sur versant
Bg ou RG : glissements de terrain